



Le 18.04.2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Après 3 jours de consultation CGT en direction des adjoints pédagogiques et agents d'encadrement du Pôle éducation de la Ville de Metz, le syndicat CGT se félicite de la très forte mobilisation des personnels. Une seule question "Pour ou contre la municipalisation des Temps périscolaires"

306 agents sur 330 se sont exprimés en votant à l'urne, à bulletin secret en signant la liste d'émargement.

269 ont répondu OUI soit 88%

16 ont répondu NON soit 5.10%

21 ont répondu " JE NE SAIS PAS" soit 6.90%

Le Maire dans une interview affirme sa position « *le statut des agents ne doit pas être changé car cela permet aux agents qui n'ont de formation d'avoir un travail qui les rémunère, ce que fait la CGT, tendrait à écarter aujourd'hui des femmes très majoritairement très peu qualifiées ou pas du tout qualifiées d'emploi qu'elles occupent aujourd'hui* »

Les agents viennent de lui répondre clairement. Ils ne sont pas d'accord. Ils souhaitent la pérennisation de leur emploi en obtenant un statut, une formation et un salaire décent.

La municipalisation des Temps Périscolaire est l'affaire des agents, des familles, des enfants ainsi que des associations d'éducation populaire. Il est temps d'engager le débat.

La Cgt va continuer ce combat pour permettre aux enfants messins de s'épanouir avec des agents formés dans le cadre d'un service public tourné vers l'éducation, le sport et la culture.

Pour tout contact :

Valérie PERIOLI

06.82.78.41.44